

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

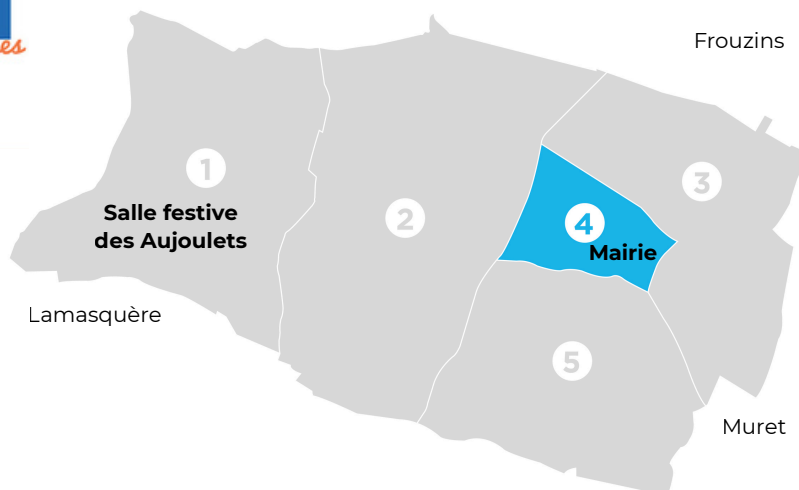
CONSEILS DE QUARTIERS



04 mai 2026

à Seysses

CŒUR DE VILLE (4)



58
PARTICIPANTS

Les conseils de quartiers se sont déroulés en mai 2026 pour la 4^e édition, rassemblant les Seysssoises et Seysssois autour d'un objectif commun : construire ensemble les quartiers de demain.

Véritables espaces de dialogue de proximité, les conseils de quartiers sont avant tout des lieux d'échanges ouverts à tous, où chaque question peut être posée et chaque sujet débattu. L'un des objectifs est de donner des informations sur les projets en cours, mais aussi de recueillir les attentes et les idées des administrés seysssois pour leur quartier.

Mais au-delà de l'information, ces conseils de quartiers sont aussi un moyen pour chacun d'être acteur de sa commune. À Seysses, la participation citoyenne prend tout son sens grâce à des habitants engagés et passionnés, investis dans des groupes de réflexion et d'actions sur des projets concrets. C'est **ensemble**, à travers le **partage** et les **échanges**, que nous faisons avancer notre ville ! Mots qui ont été choisis par les Seysssoises et Seysssois pour définir la démocratie participative à Seysses

L'an dernier, cette implication a d'ailleurs été reconnue nationalement. Notre commune a été **Lauréate du Prix de la Participation** dans la catégorie des communes entre 10 000 et 20 000 habitants pour la co-construction du projet culturel « Seysses, ville des cultures » et la création du groupe Patrimoine, collectif d'habitants dont les objectifs sont la valorisation et la transmission du patrimoine communal dont une des membres a accompagné la municipalité lors de la remise du prix au Sénat. C'est la 3^e année consécutive que Seysses est primée pour ses initiatives de démocratie locale. C'est la valorisation de l'engagement des Seysssoises et des Seysssois et la force du collectif qui fait vivre la commune.

Ces conseils de quartiers s'inscrivent pleinement dans cette volonté de démocratie locale vivante et active. Chaque rencontre au nombre de 5 s'articule en plusieurs temps : les réalisations récentes et les projets à venir, ainsi que quelques éléments à l'échelle de la commune. Cette année, la nouveauté repose sur les **témoignages d'habitants qui ont partagé les initiatives qu'ils ont mises en place dans leur quartier**.

Enfin, un long temps a été consacré aux échanges (questions/réponses), car ces conseils sont avant tout les vôtres.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

Thèmes abordés : Voirie - Mobilités - Sécurité

Question (Q) :

(Q) : Des habitants s'interrogent sur la conformité des 2 ralentisseurs situés aux abords du collège et signalent plusieurs difficultés de circulation : vitesse excessive rue Cardinal Saliege, danger à l'intersection de la rue Jean Moulin et du chemin de Couloume, fonctionnement du carrefour à feux de Savignol, visibilité insuffisante au rond-point de la gendarmerie ainsi que des haies gênant la circulation.

(Q) : Plusieurs habitants signalent le mauvais état de certaines chaussées, notamment chemin du Préjugé et rue du Parc, ainsi que la dégradation des trottoirs avenue Marie Curie, peu adaptés aux déplacements des familles et des personnes à mobilité réduite.

Réponse (R) :

(R) : Monsieur le Maire indique qu'une réunion sera organisée avec le Muretain Agglo afin de vérifier la conformité des ralentisseurs, cette compétence relevant de l'intercommunalité. Il invite les habitants qui souhaitent y participer de se faire connaître.

Concernant les autres signalements, la municipalité poursuivra les études de circulation en cours afin d'identifier les aménagements les plus adaptés. Une attention particulière sera portée au secteur des Peupliers et aux cheminements piétons.

Le fonctionnement du carrefour de Savignol sera réétudié malgré les contraintes techniques liées à sa configuration, tandis que la signalisation du rond-point de la gendarmerie sera vérifiée. Les propriétaires concernés seront également sollicités afin d'assurer l'entretien des haies empiétant sur l'espace public.

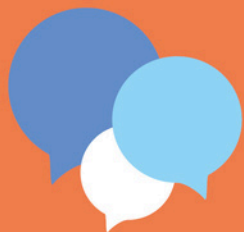
Monsieur le Maire rappelle enfin l'importance de signaler rapidement ce type de difficultés aux services municipaux en téléphonant à la mairie, sans attendre les réunions de quartier.

(R) : Monsieur le Maire rappelle qu'un diagnostic complet des voiries communales a permis d'établir un programme de rénovation priorisé selon l'état des chaussées.

Les travaux sont réalisés progressivement en fonction des capacités financières de la commune. Dans l'attente des rénovations complètes, les services municipaux interviennent régulièrement pour effectuer des réparations ponctuelles afin de garantir la sécurité des usagers.

Concernant les trottoirs, leur réfection est également programmée progressivement. Chaque opération nécessite désormais une mise en conformité complète avec les normes d'accessibilité, ce qui augmente le coût des aménagements.

Monsieur le Maire souligne enfin que la voirie constitue une priorité pour la commune, qui y consacre depuis plusieurs années des moyens d'investissement importants. Seysses figure parmi les communes du Muretain Agglo qui consacrent des moyens significatifs à l'entretien et à la rénovation de leurs voiries. Les opérations sont programmées et réalisées progressivement, en fonction de l'état des chaussées et des capacités financières de la commune.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

(Q) : Des habitants signalent la présence régulière de dépôts sauvages, de déchets abandonnés et de terrains privés insuffisamment entretenus. Ils évoquent également la présence de bonbonnes de protoxyde d'azote dans l'espace public.

(R) : Monsieur le Maire rappelle que la municipalité n'attend pas des habitants qu'ils assurent eux-mêmes le nettoyage des espaces publics, même si certaines initiatives citoyennes sont saluées pour leur contribution au cadre de vie. La municipalité engage des actions quotidiennes et sensibilise les habitants avec notamment l'organisation de la Journée internationale du nettoyage, le World clean up day qui se déroulera en septembre.

La commune poursuit son travail avec les syndicats afin de limiter les dépôts sauvages dans les lotissements qui ne sont pas sur le domaine public communal, notamment grâce à des dispositifs de sécurisation ou de vidéoprotection lorsque cela est possible. Des dispositifs de caméras mobiles sont à l'étude et on fait l'objet de tests probants à certains endroits permettant la verbalisation. Toutefois, ce dispositif a un coût qu'il faut maintenant évaluer.

Concernant les terrains privés mal entretenus, régulièrement des procédures sont engagées auprès des propriétaires pouvant aller, si nécessaire, jusqu'à une mise en demeure puis à une intervention d'office qui sera facturée au propriétaire.

S'agissant du protoxyde d'azote, Monsieur le Maire constate une augmentation de ce phénomène qui entraîne des conséquences catastrophiques pour les jeunes. Il rappelle la poursuite des actions de sensibilisation menées auprès des jeunes par le service jeunesse.

(Q) : Plusieurs habitants souhaitent l'installation de nouvelles poubelles publiques dans différents secteurs.

(R) : Monsieur le Maire indique que les besoins sont actuellement étudiés. Il rappelle que chaque nouvelle implantation implique également des moyens humains supplémentaires pour assurer leur entretien quotidien. Une analyse des secteurs prioritaires est en cours.

(Q) : Un habitant estime que la priorité devrait être donnée à la propreté plutôt qu'au fleurissement.

(R) : Monsieur le Maire partage l'importance de maintenir un espace public propre tout en rappelant que le fleurissement contribue également à la qualité du cadre de vie.

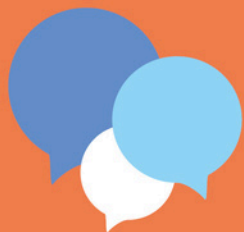
La commune privilégie désormais des plantations pérennes et adaptées aux conditions climatiques afin de maîtriser les coûts d'entretien.

(Q) : Des habitants regrettent les délais importants pour bénéficier du service communal de mise à disposition de bennes.

(R) : Monsieur le Maire explique que ce service est particulièrement sollicité et que plusieurs vols de matériel communal ont fortement perturbé son fonctionnement.

La commune souhaite maintenir ce service, peu répandu sur le territoire, tout en recherchant de nouvelles solutions permettant de sécuriser les équipements et de réduire les délais d'attente.

Il rappelle que si le traitement des déchets reste à la charge des usagers, le transport des bennes est assuré par les services municipaux.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

(Q) : Plusieurs habitants estiment que la collecte des bacs jaunes tous les quinze jours n'est pas suffisante.

(R) : Monsieur le Maire rappelle que l'organisation de la collecte des déchets relève de la compétence du Muretain Agglo. Mise en place en 2020, cette organisation est aujourd'hui déployée dans les 25 communes du territoire et fonctionne de manière satisfaisante dans son ensemble.

Lorsque la capacité d'un bac ne répond plus aux besoins d'un foyer, une adaptation reste possible : les habitants peuvent solliciter gratuitement auprès du Muretain Agglo un bac de plus grande capacité, afin de disposer d'un équipement mieux adapté à leur situation.

(Q) : Les habitants souhaitent connaître l'évolution des interventions nocturnes de la Police Municipale et s'interrogent sur sa présence aux abords des écoles.

(R) : Monsieur le Maire indique que les interventions de nuit ont fortement augmenté au cours de l'année écoulée grâce à une réorganisation des services permettant aux agents d'être davantage présents sur le terrain.

Concernant les établissements scolaires, Monsieur le Maire rappelle que la Police Municipale intervient régulièrement sur l'ensemble des écoles de la commune. Cette présence avait été demandée à plusieurs reprises lors des conseils d'école, notamment afin de contribuer à apaiser les problèmes de sécurité. Les contrôles sont répartis entre les différents sites et privilégient autant la prévention que la verbalisation lorsque cela est nécessaire. Ce dispositif de présence sera maintenu afin de préserver un climat serein et d'assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires.

(Q) : Des habitants signalent la présence de véhicules restant stationnés durablement sur certains parkings publics.

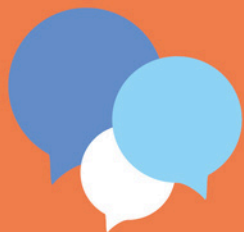
(R) : Le Maire rappelle que ces situations doivent être signalées rapidement à la mairie.

La Police Municipale appliquera les procédures existantes et connues pour identifier les propriétaires et demander le déplacement des véhicules. Ces démarches sont généralement efficaces mais nécessitent parfois un certain délai réglementaire.

(Q) : Des habitants souhaitent connaître l'état d'avancement du projet d'aménagement prévu rue Cazeneuve.

(R) : Monsieur le Maire rappelle qu'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) a été élaborée avec les riverains afin d'encadrer ce projet.

À ce jour, celui-ci demeure suspendu faute d'accord entre les différents propriétaires concernés.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

En propos conclusifs, le Monsieur le Maire rappelle que les signalements effectués tout au long de l'année permettent d'améliorer le suivi des demandes et la programmation des interventions municipales.

Il invite chacun à continuer de faire remonter les difficultés rencontrées auprès des services municipaux et encourage les habitants à participer aux animations communales ainsi qu'aux prochaines réunions de quartier.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des habitants présents pour leur participation, la richesse des échanges et les nombreuses observations formulées tout au long de la soirée. Les remarques, suggestions et propositions recueillies constituent une contribution précieuse pour poursuivre l'amélioration du cadre de vie et faire évoluer les projets de la commune.

Ce dialogue ne se limite pas aux conseils de quartier. Tout au long de l'année, chacun peut continuer à faire part de ses idées, de ses observations ou de ses propositions via la boîte à idées ou en écrivant à l'adresse suivante :

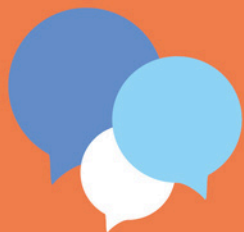
 democratieparticipative@mairie-seysses.fr



La réunion se termine par un moment convivial, offrant aux participants l'occasion de prolonger les échanges de manière plus informelle.

Il est également rappelé que tout problème ou dysfonctionnement constaté dans un quartier peut être signalé à la mairie sans attendre la tenue du prochain conseil de quartier. Ces remontées permettent d'intervenir plus rapidement lorsque cela est nécessaire.

Enfin, les participants sont invités à compléter le questionnaire d'évaluation afin de recueillir leur avis sur l'organisation de cette rencontre et d'améliorer les prochaines éditions.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

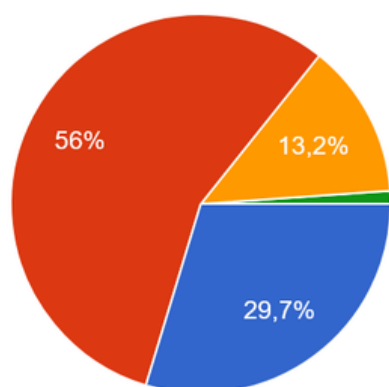


Évaluation des 5 conseils de quartiers

Chaque conseil de quartier a fait l'objet d'une évaluation par le questionnaire complété par les participants à l'issue de la rencontre. Il y a eu **91 réponses**.
En voici la synthèse :

Retour sur l'évaluation

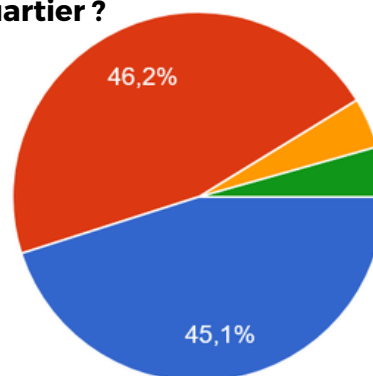
Pensez-vous être bien informé des démarches engagées par la commune ?



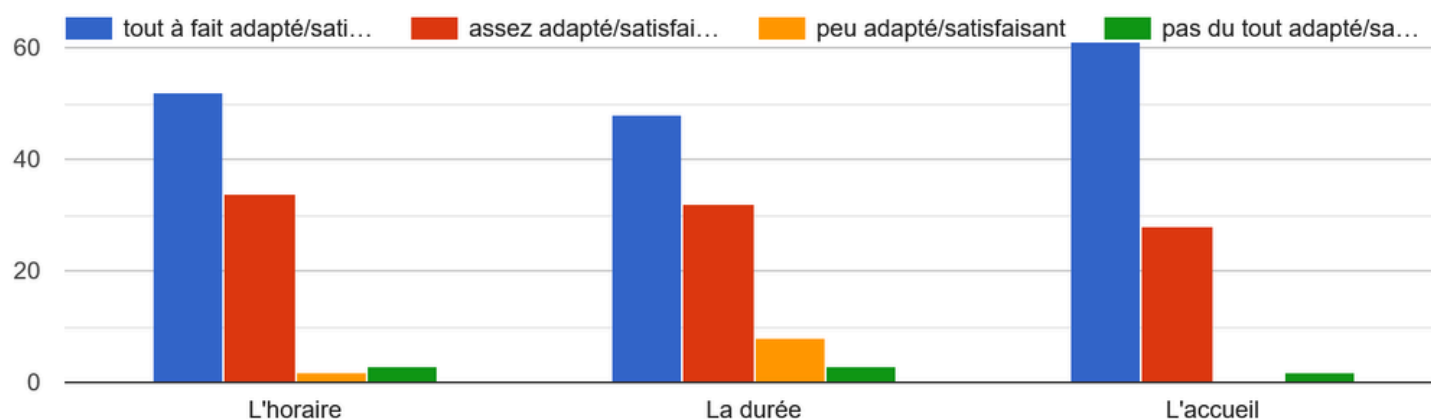
- oui, complètement
- oui, assez
- non, pas complètement
- non, pas du tout

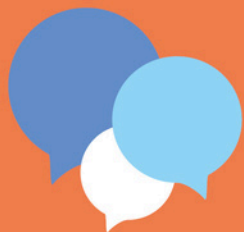
91 réponses

La rencontre vous a-t-elle permis de mieux comprendre l'intérêt des conseils de quartier ?



L'horaire, la durée, l'accueil vous ont-ils paru... ?





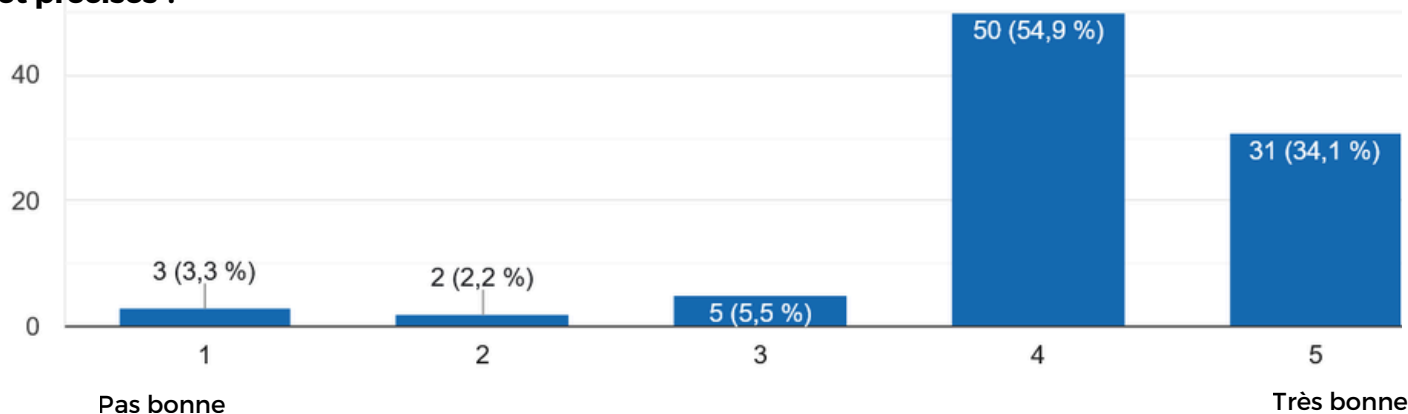
LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

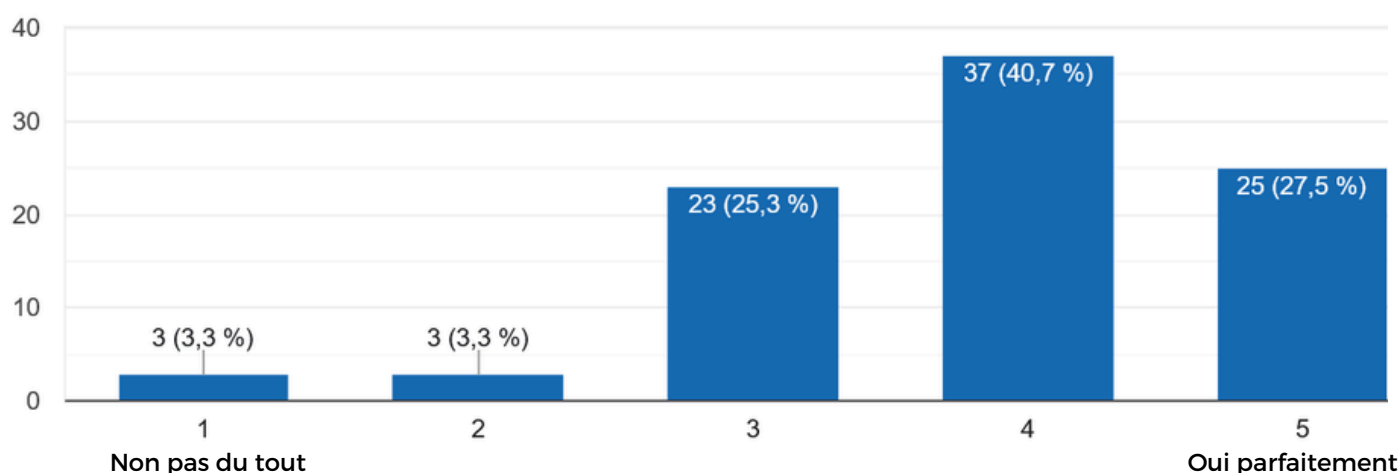


Évaluation des 5 conseils de quartiers

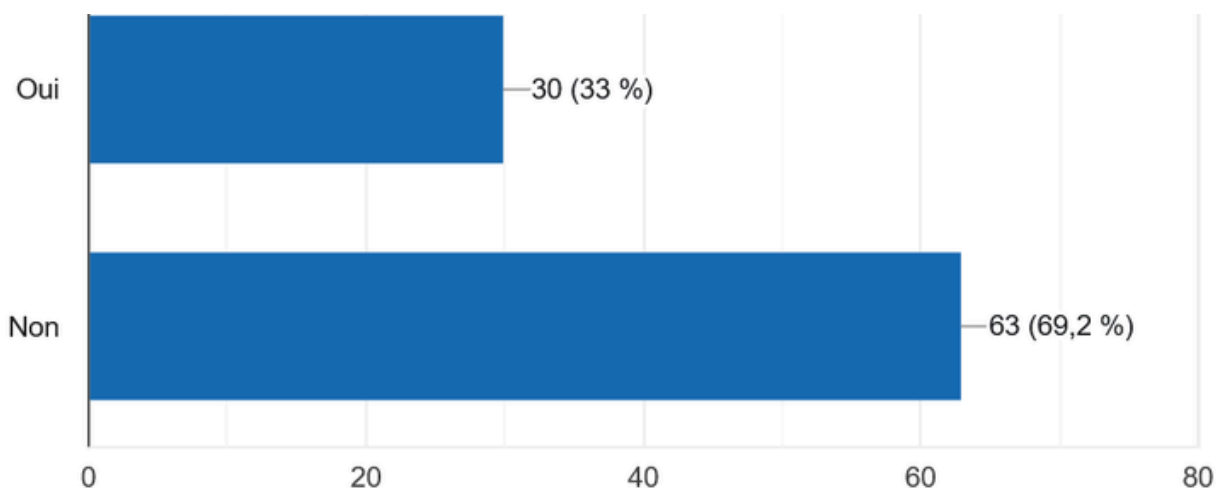
À l'issue de la réunion, diriez-vous que les informations communiquées ont été claires et précises ?

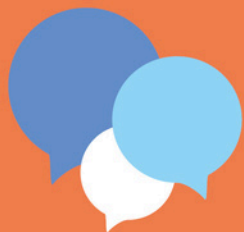


Cette réunion de quartier a-t-elle répondu à vos attentes ?



Souhaitez-vous participer à la consultation relative au Budget participatif ?





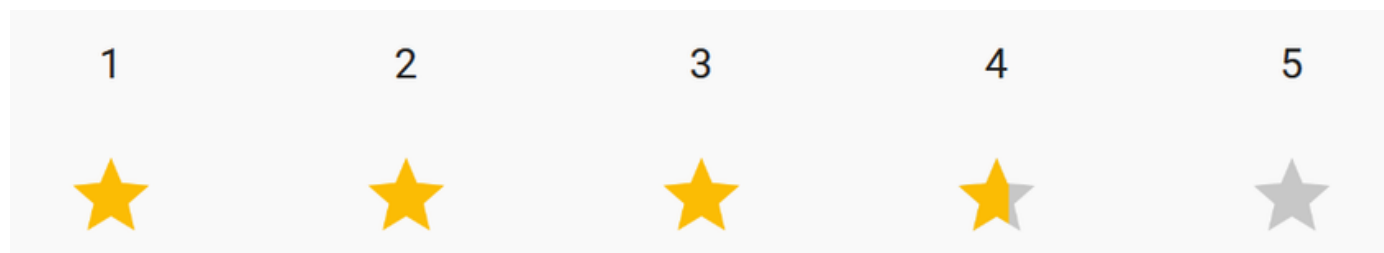
LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

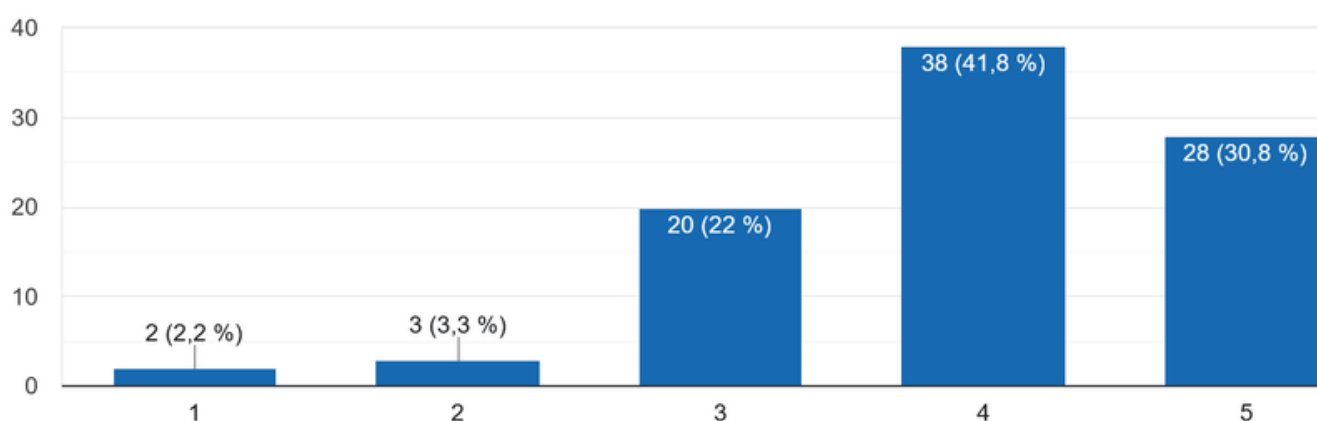


Évaluation des 5 conseils de quartiers

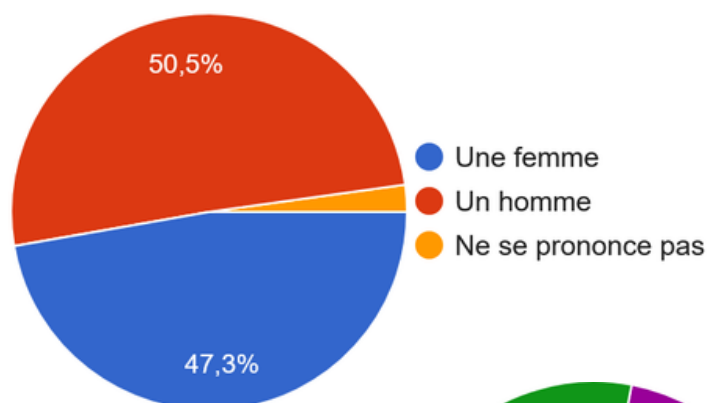
Qu'avez-vous pensé de cette soirée ?



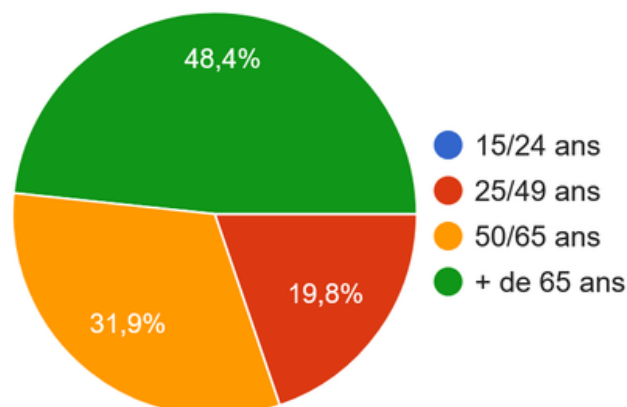
taux moyen : 3.96



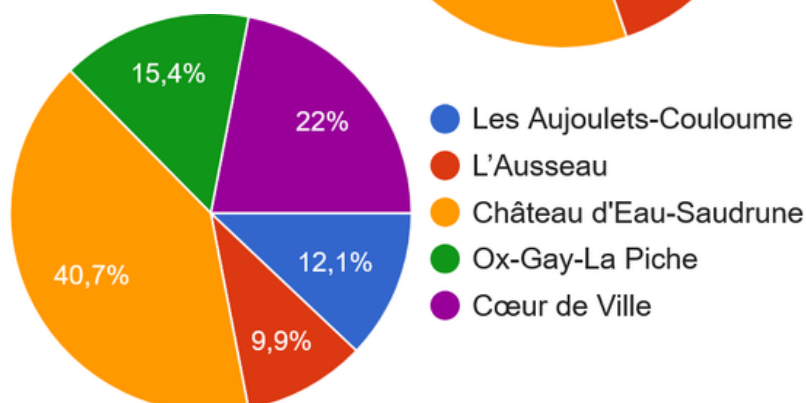
Vous êtes :



Votre tranche d'âge :



Mon quartier :





LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Évaluation des 5 conseils de quartiers

Retour sur "les verbatims": Expression des participants



Points à améliorer

- Lors des questions réponses afficher à l'écran une carte du quartier pour situer les lieux.
- Se recentrer sur le quartier concerné.
- Il faudrait que ces conseils restent en débat collectif et ne pas laisser dériver vers un débat personnel.
- Débattre davantage sur des sujets d'intérêt général.
- Plusieurs questions de ma part n'ont pu être posées. Limiter le nombre de questions / pers.
- Il faudrait raccourcir la fin des débats qui s'éternisent et se concentrent que sur une ou deux personnes et pas le collectif. Il faudrait un "time keeper".
- Trop peu de personnes concernées.
- Présentation trop longue.



Points de satisfaction

- Bonne communication en général.
- Réunions qui permettent de prendre connaissance des projets prévus pour mon quartiers.
- Informations et débats très diversifiés et intéressants.
- Création de lien, vecteur d'idées, mise à l'honneur des initiatives.
- Très intéressant mais un peu long.
- En faire plus souvent ou se faire des cafés voisins comme lors de la campagne
- 5 étoiles : panorama complet plus notre quartier. Chiffres clés et infos utiles de ce qui a été fait et sera fait.